



## Cahiers de recherches médiévales et humanistes

Journal of medieval and humanistic studies

23 | 2012

Pour une poétique de l'exemplum courtois

---

### *De nugis curialium*, ou quand Jean de Salisbury et Gautier Map suivent la voie des *exempla*

Géraldine Châtelain

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/crmh/12805>

DOI : 10.4000/crm.12805

ISSN : 2273-0893

#### Éditeur

Classiques Garnier

#### Édition imprimée

Date de publication : 30 juin 2012

Pagination : 29-48

ISSN : 2115-6360

#### Référence électronique

Géraldine Châtelain, « *De nugis curialium*, ou quand Jean de Salisbury et Gautier Map suivent la voie des *exempla* », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes* [En ligne], 23 | 2012, mis en ligne le 30 juin 2015, consulté le 15 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/crmh/12805> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/crm.12805>

---



## ***De nugis curialium*, ou quand Jean de Salisbury et Gautier Map suivent la voie des *exempla***

*Abstract* : The « *De nugis curialium* » which constitute the eponymous work of Gautier Map and John of Salisbury's *Policraticus* are often cited as representative of a certain type of writing through the use of *exempla*. Although the phrase *nugae curialium* often encourages critics to comment on the similarities between the two works, their diverging intentions and the differing ways each one appropriates *exempla* deserve to be mentioned. In order to understand how and for what reason the author of the *De nugis curialium* intended to contradict Jean de Salisbury's exemplary writing, this article compares Gautier Map's guiding principles and use of *exempla* with the prologue and a chapter of the *Policraticus*.

*Résumé* : Les « *De nugis curialium* » que sont l'ouvrage éponyme de Gautier Map et le *Policraticus* de Jean de Salisbury sont souvent cités comme témoins d'une certaine forme d'écriture exemplaire. Or, alors que l'expression *nugae curialium* impose régulièrement à la critique de rapprocher les deux ouvrages, les différences d'intentions et d'usages de l'*exemplum* chez les deux auteurs méritent d'être soulignées. L'étude des lignes programmatiques de Gautier Map, ainsi que de sa pratique exemplaire, en comparaison avec le prologue et un chapitre du *Policraticus*, permet de définir selon quels principes et pour quelles raisons l'auteur du *De nugis curialium* entendait prendre le contre-pied de l'écriture exemplaire de Jean de Salisbury.

L'*exemplum* est-il, ou non, un moyen pertinent pour s'adresser aux courtisans au XII<sup>e</sup> siècle ? Avant de devenir l'un des instruments de prédilection des prédicateurs, l'*exemplum* est riche d'une histoire aussi longue que complexe<sup>1</sup>. Sans vouloir suivre tout le parcours du phénomène, né dans l'Antiquité comme instrument rhétorique, il importe toutefois de souligner le caractère hybride des *exempla* dont il sera question ici : le modèle est encore l'*exemplum* de l'Antiquité, mais utilisé par des chrétiens du XII<sup>e</sup> siècle. Ainsi, si les *exempla* que nous lisons dans le *Policraticus* de Jean de Salisbury et dans le *De nugis curialium* de Gautier Map ne sont plus à proprement parler antiques, ils demeurent « rhétoriques », sans présenter encore les caractéristiques des membres de la future grande famille des

---

<sup>1</sup> Font référence dans le domaine aujourd'hui les travaux dirigés par les auteurs du volume sur l'*exemplum* de *Typologie des sources du Moyen âge occidental* d'abord (C. Brémond, J. Le Goff et J.-C. Schmitt, *L'exemplum*, Turnhout, Brepols, (*Typologie des sources du Moyen Âge occidental* 40), 1982) puis ceux, directement affiliés, du Groupe de recherche sur les *exempla* médiévaux, menés par J. Berlioz et M. A. Polo de Beaulieu (par exemple : *Les Exempla médiévaux : Introduction à la recherche, suivie des tables critiques de l'Index exemplorum de Frederic C. Tubach*, sous la direction de J. Berlioz et M. A. Polo de Beaulieu, avant-propos de C. Brémond, J. Le Goff et J.-C. Schmitt, Garac / Hésiode, (sans date) ; *Les Exempla médiévaux : Nouvelles perspectives*, études réunies et présentées par J. Berlioz et M. A. Polo de Beaulieu, Paris, Champion, (*Nouvelle bibliothèque du moyen âge* 47), 1998).

*exempla* homilétiques. Cela dit, je m'inscris volontiers dans le sillage des réflexions de Jean-Yves Tilliette<sup>2</sup> qui, renversant la typologie souvent avancée qui fait des *exempla* rhétoriques et homilétiques deux catégories distinctes d'*exempla*, propose plutôt de concevoir tous les *exempla* comme rhétoriques, faisant alors des *exempla* homilétiques une catégorie de ce grand ensemble. Les *exempla* de la fin du XII<sup>e</sup> siècle que nous rencontrerons seront alors plutôt, au sein de la même famille « rhétorique », des cousins de la branche « homilétique », moins précisément définis cependant, et, en particulier, privé d'une instance d'énonciation prédicative.

### *La cour Plantagenêt : une cour « exemplaire »*

Pour qui cherche à mêler les problématiques de l'*exemplum* et de la vie curiale, quel plus beau vivier que la cour d'Henri II Plantagenêt ? Les quelques figures marquantes de clercs curiaux qui émergent de l'administration du roi anglo-normand, administration qu'on présente volontiers comme nouvelle et tentaculaire, sont à la fois très semblables et très caractérisées : les travaux de Reto Bezzola<sup>3</sup>, d'Egbert Türk<sup>4</sup> ou, plus récemment, dans le contexte de la Société Internationale de Littérature Courtoise, de Laurence Harf-Lancner<sup>5</sup>, mettent en parallèle les destinées de Jean de Salisbury, de Gautier Map, de Pierre de Blois, de Giraud de Barri..., attirés les uns comme les autres par cette ruche fascinante, mais aussi désespérante. Le point commun de ces hommes aura été le désir, sans doute attisé par l'ambition personnelle, de participer à une entreprise d'exception à laquelle ils étaient convaincus de pouvoir apporter le soutien de leur savoir-faire, politique et intellectuel. Laurence Harf-Lancner montre bien comment ces hommes se sont sentis, d'une manière ou d'une autre, agressés et dépassés par l'univers insaisissable et inhumain de la cour Plantagenêt, où il est impossible de servir en même temps Dieu, le roi et les Lettres. Au-delà de cet important point commun, les caractères, origines nationales et œuvres littéraires de ces clercs sont extrêmement différents.

Dans la perspective de l'étude des *exempla*, l'œuvre qui s'impose d'elle-même est sans aucun doute celle de Jean de Salisbury, dont le *Policraticus* apparaît comme le modèle par excellence du texte usant de l'*exemplum* dit rhétorique. Cependant, après les travaux monumentaux de Peter von Moos sur ce sujet précis<sup>6</sup>, il

<sup>2</sup> J.-Y. Tilliette, « L'*exemplum* rhétorique : questions de définition », *Les Exempla médiévaux : Nouvelles perspectives*, op. cit., p. 43-65.

<sup>3</sup> R. R. Bezzola, *Les origines et la formation de la littérature courtoise en Occident (500-1200), Troisième partie : La société courtoise : littérature de cour et littérature courtoise*, Genève-Paris, Slatkine-Champion, 1984 (Paris, 1967).

<sup>4</sup> E. Türk, *Nugae curialium, Le règne d'Henri II Plantagenêt (1145-1189) et l'éthique politique*, Genève, Droz, 1977.

<sup>5</sup> L. Harf-Lancner, « Les malheurs des intellectuels à la cour : les clercs curiaux d'Henri II Plantagenêt », *Courtly Literature and Clerical Culture*, éd. C. Huber et H. Lähnemann, Tübingen, Attempto Verlag, 2002, p. 3-18 ; cf. aussi ead., « L'Enfer de la Cour : la cour d'Henri II Plantagenêt et la Mesnie Hellequin », *L'État et les aristocraties : XII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle, France, Angleterre, Écosse*, Paris, Presses de l'École Normale Supérieure, 1989, p. 27-50.

<sup>6</sup> P. von Moos, *Geschichte als Topik, Das rhetorische Exemplum von der Antike zur Neuzeit und die historiae im « Policraticus » Johans von Salisbury*, Hildesheim, Zürich, New York, Olms (ORDO, *Studien zur Literatur und Gesellschaft des Mittelalters und der frühen Neuzeit* 2), 1988 ; id., « The Use of *Exempla* in the *Policraticus* of John of Salisbury », *The World of*

paraît présomptueux de s'attaquer en quelques lignes à cet aspect d'un texte vaste et difficile d'accès (seuls les quatre premiers des huit livres qui le composent ont bénéficié jusqu'à aujourd'hui d'une édition critique récente et accessible<sup>7</sup> alors qu'aucune traduction française moderne complète n'est disponible). C'est pour cette raison qu'il s'agira de procéder plutôt à une comparaison, sous l'angle de l'usage de l'*exemplum*, du *Policraticus* de Jean de Salisbury avec le *De nugis curialium* de Gautier Map.

Si les deux ouvrages sont régulièrement rapprochés parce que le titre de l'œuvre de Gautier l'impose – *De nugis curialium* étant en fait, avant de devenir le titre traditionnellement attribué à l'ouvrage de Gautier, une partie du sous-titre du *Policraticus* de Jean de Salisbury<sup>8</sup> –, la critique a surtout souligné les très nombreuses différences qui existent entre les deux auteurs et les deux œuvres en question.

La carrière de Jean de Salisbury est un modèle de carrière savante et ecclésiastique. Né vers 1115-1120, il trouvera sa place, après des études à Paris, auprès de l'archevêque de Canterbury Thomas Becket, à qui le *Policraticus* est dédié en 1159 et dont la fréquentation lui coûtera l'inimitié du roi et l'exil. Brillant auteur de textes souvent cités et souvent copiés, Jean mourra évêque de Chartres, en 1180.

Plus jeune de quinze ans ou plus, Gautier Map est une figure bien plus insaisissable, « une vieille connaissance », comme le qualifie Richard Trachsler<sup>9</sup>, qui montre que cette connaissance n'a pas les mêmes caractéristiques pour tout le monde. Nous apprécions aujourd'hui Gautier Map pour un ouvrage composé pour l'essentiel au début des années 1180, ouvrage que ses contemporains eux-mêmes semblent n'avoir pas ou très peu connu (nous ne possédons qu'un manuscrit de l'ensemble du texte du *De nugis curialium*, daté de la deuxième moitié du XIV<sup>e</sup> siècle) alors qu'ils attribuaient volontiers à Gautier des textes qu'il n'a sans doute pas écrits : des chansons goliardiques et, surtout, une partie du *Lancelot* en prose. À côté de cela, la carrière de Gautier Map, même si ses revenus semblent avoir été plus que suffisants, est demeurée en retrait de celle de Jean de Salisbury, puisqu'il n'a jamais dépassé le statut d'archidiacre. Les certitudes des chercheurs d'hier ont été remises en question les unes après les autres, comme l'amitié qui aurait lié Gautier à

---

*John of Salisbury*, ed. by M. Wilks, Oxford, Blackwell Publishers (Studies in Church History, subsidia 3), 1994, p. 207-261 ; *id.*, « L'anecdote philosophique chez Jean de Salisbury », *Exempla docent, Les exemples des philosophes de l'Antiquité à la Renaissance, Actes du colloque international 23-25 octobre 2003, Université de Neuchâtel*, éd. T. Ricklin, Paris, Vrin (Études de philosophie médiévale 92), 2006, 135-150.

<sup>7</sup> *Ioannis Saresbiensis Policraticus I-IV*, éd. K. S. B. Keats-Rohan, Turnhout, Brepols (CCCM 98), 1993.

<sup>8</sup> *Policraticus, sive De nugis curialium et uestigijs philosophorum*. Dans le texte du prologue, la bipartition est clairement exprimée en ces termes : *Nugas pro parte continet curiales, et his magis insisit quibus urgetur magis. Pro parte autem versatur in vestigijs philosophorum ; quid in singulis fugiendum sit, aut sequendum, relinquens arbitrio sapientis*. Le texte du *Policraticus* est cité d'après l'édition mentionnée à la note précédente, p. 23, l. 70-73.

<sup>9</sup> R. Trachsler, « Gautier Map, une vieille connaissance », *Façonner son personnage au Moyen Âge, Actes du 31<sup>e</sup> colloque du CUER MA, 9, 10 et 11 mars 2006*, dir. C. Connochie-Bourgne, Publications de l'Université de Provence (Senefiance 53), 2007, p. 319-328.

un autre célèbre archidiacre, Giraud de Barri<sup>10</sup>, ainsi que l'origine galloise de la famille Map, aujourd'hui reconsidérée<sup>11</sup>.

Si la personne de Map semble plus difficile à cerner que celle de Jean de Salisbury, la constatation est valable pour son œuvre aussi. Celle de Jean est complexe, en particulier le *Policraticus*, traité politique et philosophique long et riche en même temps que miroir du prince, mais sa structure se laisse tout de même appréhender : huit livres composés de chapitres portant des intitulés clairs et précis, relative unité de ton et de technique de composition sur l'ensemble du texte, deux parties annoncées dans le prologue et présentes par la suite.

En ce qui concerne Gautier Map, il en va tout autrement. Aucun prologue général pour annoncer la structure de l'œuvre, cinq *distinctiones* sans lien apparent les unes avec les autres, des bizarreries comme un épilogue qui suit directement un prologue<sup>12</sup>, une très grande diversité de ton et de sujets abordés. Les éditeurs et traducteurs du texte avancent donc des opinions diverses sur l'achèvement de l'œuvre : certains y voient une structure éclatée assumée par l'auteur ou un auteur incapable de s'exprimer autrement, d'autres veulent y voir un assemblage de notes sans coordination, victime de la disparition de l'auteur et de l'intervention de tiers<sup>13</sup>. Le fait que l'unique manuscrit qui nous conserve le texte date de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle explique les difficultés de répondre aux questions soulevées par les problèmes de structure.

Le rapprochement entre les deux auteurs serait donc à trouver avant tout dans leur critique de la cour Plantagenêt. Les éditeurs de Gautier Map soulignent ce point comme étant l'unique élément, selon eux, permettant de rapprocher Jean de Salisbury et Gautier Map avec l'expression *De nugis curialium*, qui motive le rapprochement et en explique la nature<sup>14</sup>. Mais lorsque l'on sait, d'une part, que cette critique de la cour d'Henri II était un motif partagé avec d'autres auteurs (Pierre de Blois est par exemple très explicite sur le sujet<sup>15</sup>) et, d'autre part, que ce fameux titre commun – *De nugis curialium* – n'apparaît jamais dans le texte de Gautier Map, mais seulement dans les rubriques du manuscrit, bien postérieur à la date de composition du texte, on peut se demander s'il convient encore de chercher à lier particulièrement ces deux auteurs. C. N. L. Brooke, dans l'introduction à l'édition de Gautier Map, défend l'idée que si le titre n'est pas de Gautier, il correspond bien à son intention et trahit une bonne compréhension de celle-ci par l'auteur des

<sup>10</sup> Cf. A. K. Bate, « Walter Map and Giraldus Cambrensis », *Latomus*, 31, 1972, p. 860-875.

<sup>11</sup> Cf. A. K. Bate, p. 6 à 9 de son introduction à : Gautier Map, *Contes pour les gens de cour*, trad. et prés. par A. K. Bate, Turnhout, Brepols (*Témoins de notre histoire*), 1993.

<sup>12</sup> Au début de la quatrième *distinctio*, juste avant la *Dissuasio Valerii*, sur laquelle nous reviendrons *infra*.

<sup>13</sup> Cf., pour un état de la question, A. K. Bate, p. 19 à 22 de son introduction à Gautier Map, *Contes pour les gens de cour*, *op. cit.*, et les pages xxiv à xxxii de l'introduction de l'édition de Walter Map, *De nugis curialium. Courtiers' Trifles*, ed. et trad. de M. R. James, revised by C. N. L. Brooke and R. A. B. Mynors, Oxford, Clarendon Press, 1983.

<sup>14</sup> Walter Map, *De nugis curialium. Courtiers' Trifles*, éd. cit., p. xxxii-xxxiii.

<sup>15</sup> Voir la célèbre lettre 14. Pour une étude de deux versions de cette lettre, cf. L. Wahlgren, *The Letter Collections of Peter of Blois. Studies in the Manuscript Tradition*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis (*Studia Graeca et Latina Gothoburgensia* LVIII), 1993 et E. Türk, *Pierre de Blois, Ambitions et remords sous les Plantagenêts*, Turnhout, Brepols, (*Témoins de notre histoire*), 2006, p. 193-196, 249-254 et 259-269.

rubriques<sup>16</sup>. Mais quelles étaient donc les intentions de Gautier ? Nous venons de suggérer que la structure éclatée de l'ouvrage ne permet pas de les décoder facilement.

### *Des auteurs aux desseins « exemplaires » ?*

L'étude des *exempla* peut cependant nous conduire à un rapprochement entre le *Policraticus* et le *De nugis curialium*, non pas pour constater une simple intention d'imitation mais pour mieux relever la différence consciente et exprimée, de la part de Gautier Map, entre son travail et celui de son aîné. La recherche contemporaine a été précédée sur cette voie, et durablement influencée, par les réflexions, entre autres, d'un pionnier de la recherche sur les *exempla*, Jean-Théobald Welter, qui écrit, dans son important ouvrage sur *L'exemplum dans la littérature religieuse et didactique du moyen âge*, publié en 1927 :

Dans le traité similaire [au *Polycraticus* de Jean de Salisbury] intitulé également *De nugis curialium* écrit par Walter Map [...], il est également fait une large part aux *exempla* dispersés à travers les cinq distinctions dont il se compose. Cependant tandis que dans le *Polycraticus* on a pour ainsi dire presque exclusivement affaire à l'*exemplum* classique profane, on rencontre ici, en outre, l'*exemplum* historique, le conte ou la légende, le récit dévot, le récit d'apparitions, le miracle ou le prodige et le fait d'actualité. Par leur origine, en effet, ces *exempla* n'ont pas seulement leur source dans la mythologie ou l'histoire de l'antiquité classique, mais encore dans les *Vitae Patrum*, dans les chroniques, dans les miracles de Notre-Dame, dans les légendes anglo-saxonnes et galloises et dans l'observation personnelle de l'auteur.<sup>17</sup>

Passons sur l'expression « traité similaire [au *Polycraticus*] », démentie il me semble par la suite même du propos de Welter. Sans entrer dans le détail des catégories que l'auteur utilise pour classer les *exempla* de nature variée mais en notant tout de même que sa définition de l'*exemplum* était plus large que celle qu'on retient aujourd'hui, nous pouvons constater que Welter montre bien la pratique très différente des deux auteurs médiévaux. Il ne creuse cependant pas les conséquences de cette différence de pratique sur la signification et le dessein des ouvrages des deux auteurs, se contentant de souligner combien le développement de certains récits assure à juste titre un renom de conteur à Gautier.

Brooke, dans l'introduction de l'édition de Map, reste lui aussi très approximatif quant aux intentions qui pourraient guider l'auteur dans son choix d'utiliser des *exempla*. Le chercheur s'abstient d'ailleurs de définir avec précision ce qu'il considère pourtant clairement comme des *exempla* chez Map :

The book is suspended between being a parody of a 'Mirror for Princes' and providing *exempla* to edify its readers.<sup>18</sup>

<sup>16</sup> Walter Map, *De nugis curialium*. *Courtiers' Trifles*, éd. cit., p. xxx à xxxii.

<sup>17</sup> J.-T. Welter, *L'exemplum dans la littérature religieuse et didactique du Moyen Âge*, Genève, Slatkine reprints, 1973 (Paris-Toulouse, 1927), p. 49-50.

<sup>18</sup> Walter Map, *De nugis curialium*. *Courtiers' Trifles*, éd. cit., p. xxxiii.

Brooke souligne un peu plus loin l'usage par Gautier des termes « dicta [...] et facta » dans un passage très important de la première distinction<sup>19</sup> – l'un des passages, disséminés dans l'œuvre, que l'on peut considérer comme programmatiques<sup>20</sup> –, où il s'adresse à son commanditaire pour exprimer ses craintes et ses volontés. Ces termes précis permettent selon Brooke d'établir un parallèle avec le titre d'une des principales compilations antiques d'*exempla*, les *Facta et dicta memorabilia* de Valère Maxime. Pour le chercheur, le rapport et la différence entre les deux ouvrages tiennent à ceci :

Happily Map's imitation of Valerius proceeded no further ; the *Facta et dicta* is a notably tedious work ; the *De nugis* equally entertaining. Map's book is an early example of the genre of *exempla* or contes ; somewhat similar, no doubt, was the *Liber facetiarum* of his younger contemporary Gervase of Tilbury [...].<sup>21</sup>

Sans nous apporter plus de renseignements sur ce qu'il considère comme des *exempla* – la comparaison avec l'ouvrage non conservé de Gervais de Tilbury ne nous éclaire pas beaucoup... –, Brooke néglige de souligner le dessein particulier de Gautier, qui le précise pourtant clairement, dans le passage en question :

*In pluribus est timor meus : me macies accusabit sciencie, me lingue dampnabit infancia, me contempnet quia uiuo modernitas. Tu duos primos timores excusas, qui iubes ; ego tercium auferre nolo, quia uiuere uolo. Materiam michi tam copiosam eligis, ut nullo possit opere superari, nullis equari laboribus : dicta scilicet et facta que nondum littere tradita sunt, quecunque didici conspexius habere miraculum, ut recitacio placeat et ad mores tendat instructio. Meum autem inde propositum est nichil noui cudere, nichil falsitatis inferre ; sed quecunque scio ex uisu uel credo ex auditu pro uiribus explicare.*<sup>22</sup>

Ma crainte se manifeste en plusieurs points : la minceur de mes connaissances m'accusera, le caractère infantile de ma langue me condamnera, *mon époque* me méprisera parce que je suis vivant. Toi qui ordonnes, tu fournis une excuse à mes deux premières craintes ; moi, je ne veux pas faire disparaître la troisième, parce que je veux vivre. Tu m'as choisi une matière si abondante qu'aucune œuvre ne pourrait l'englober, aucun labeur la mener à terme – *les dits et les faits qui n'ont pas encore été livrés à l'écrit*, tout ce que j'ai appris tenir, de manière très éclatante, du miracle –, *afin que le récit soit plaisant et qu'un enseignement édifie les mœurs*. Or, par conséquent, je me suis proposé de ne rien broder de nouveau, de ne rien apporter qui soit faux, mais d'exposer à la mesure de mes forces *tout ce que je sais parce que je l'ai vu ou que je crois parce que je l'ai entendu*.<sup>23</sup>

<sup>19</sup> Cf. *ibid.*, éd. cit., I, 12, p. 34 et 36.

<sup>20</sup> Cf. *ibid.*, éd. cit., p. xxxiv. Ces passages, qui se répondent, se reprennent et se complètent, sont listés à la note 1 de la même page : I, 10, 12, 25, 31 ; II, 32 ; IV 1-2 et prologues aux *distinctiones* III et V.

<sup>21</sup> *Ibid.*, éd. cit., p. xxxiv.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>23</sup> Je fournis une traduction personnelle des extraits de Gautier Map, mais ma dette est grande envers les traductions françaises de Marylène Perez, *Contes de courtisans, traduction du De*

Les expressions *que nondum littere tradita sunt* et *quecunq̄ue scio ex uisu uel credo ex auditu* servent à l'auteur pour marquer une volonté de livrer à son commanditaire et à son public des informations sur des événements encore sans écho dans les livres et suffisamment récents pour qu'il ait pu en être le témoin direct ou les avoir entendu raconter de vive voix. Le contenu des deux premières *distinctiones* surtout, de la quatrième et de la cinquième en partie, illustre ce dessein. C'est-à-dire que même si les récits que nous trouvons dans ces parties (anecdotes historiques ou folkloriques pour la plus grande part) peuvent, de l'avis de certains, être nommés *exempla*, ils ne sont volontairement pas empruntés à la tradition classique, dans le sillage de ce que faisait Jean de Salisbury.

Gautier s'en explique très clairement dans un autre passage programmatique du *De nugis curialium*, le prologue de la cinquième *distinctio*, dont voici le début :

*Antiquorum industria nobis pre manibus est ; gesta suis eciam preterita temporibus nostris reddunt presencia, et nos obmutescimus, unde in nobis eorum uiuit memoria, et nos nostri sumus immemores. Miraculum illustre ! Mortui uiuunt, uiui pro eis sepeliuntur ! Habent et nostra tempora forsitan aliquid Sophoclis non indignum coturno. Iacent tamen egregia modernorum nobilium, et attolluntur fimbrie uetustatis abiecte. Hoc nimirum inde est, quod reprehendere scimus, et scribere ignoramus ; carpere appetimus, et carpi meremur. Sic raritatem poetarum faciunt gemine lingue obtrectatorum. Sic torpescunt animi, depereunt ingenia ; sic ingenua temporis huius strenuitas enormiter extinguitur, et lucerna non defectu materie sopitur, sed succumbunt artifices, et a nostris nulla est autoritas.*<sup>24</sup>

Le produit de l'industrie des anciens est entre nos mains ; les actions accomplies à leur époque, même passées, demeurent présentes à notre époque, et nous, nous nous taisons, de sorte que leur souvenir vit en nous et que nous sommes oublieux de nous-mêmes. Grandiose miracle ! Les morts sont vivants, les vivants sont ensevelis à leur place ! Notre époque n'est peut-être pas non plus indigne du cothurne de Sophocle. Les entreprises excellentes des nobles de notre époque sont pourtant délaissées et les humbles anecdotes de l'ancien temps sont exaltées. De là dérive trop souvent que nous savons critiquer et que nous ne savons pas écrire ; nous cherchons à blâmer, et nous méritons d'être blâmés. Ainsi la langue fourchue des détracteurs est responsable de la rareté des poètes. Ainsi les esprits sommeillent, les génies dépérissent ; ainsi la remarquable vitalité de cette époque s'éteint de façon considérable et la lampe baisse sans que manque le matériau ; mais les artisans meurent et, parmi les nôtres, aucun ne fait autorité.

Et ces propos, dans lesquels le regret du mépris réservé à la modernité est vivement déploré, s'opposent directement à la satisfaction, née pourtant d'un constat assez

---

nugis curialium de Gautier Map, Thèse de doctorat de troisième cycle soutenue devant l'Université de Paris III, Centre d'études médiévales et dialectales, Université de Lille III (pas de date de parution ; soutenance en 1982) et d'A. K. Bate, dans Gautier Map, *Contes pour les gens de cour*, op. cit., ainsi qu'envers la traduction anglaise qui accompagne l'édition citée en note 13.

<sup>24</sup> Walter Map, *De nugis curialium. Courtiers' Trifles*, éd. cit., p. 404.

similaire, que Jean de Salisbury affiche dans les premières lignes du prologue du *Policraticus* :

*Iocundissimus cum in multis tum in eo maxime est litterarum fructus, quod omnium interstitiorum loci et temporis exclusa molestia, amicorum sibi inuicem praesentiam exhibent et res scitu dignas situ aboleri non patiuntur. Nam et artes perierant, evanuerant iura fidei, et totius religionis officia quaeque corruerant, ipseque recti defecerat usus eloquii, nisi in remedium infirmitatis humanae litterarum usus mortalibus diuina miseratio procurasset. Exempla maiorum, quae sunt incitamenta et fomenta uirtutis, nullum omnino erigerent aut seruarent, nisi pia sollicitudo scriptorum, et triumphatrix inertiae diligentia eadem ad posteros transmisisset.*<sup>25</sup>

Le fruit des lettres est très agréable d'une part parce qu'il est multiple, d'autre part dans ceci en particulier que, une fois exclu tout ce que la distance et le temps comptent comme désagréments, la pratique des lettres rend les amis présents les uns aux autres et ne permet pas que les choses dignes d'être connues ne trouvent pas de place. En effet, les arts auraient péri aussi, les droits de la foi se seraient évanouis et les fonctions, quelles qu'elles soient, de la religion toute entière se seraient corrompues, et l'usage de l'éloquence correcte lui-même aurait manqué si, en remède à la faiblesse humaine, la commisération divine n'avait pas procuré l'usage des lettres aux mortels. *Les exemples des anciens*, qui sont les aiguillons et les aliments de la vertu n'éduqueraient et ne conserveraient personne tout à fait si la pieuse sollicitude des écrivains et le zèle, triomphant de l'inertie, ne les avaient pas transmis aux générations suivantes.

Si la reconnaissance de la valeur des lettres semble partagée entre les deux auteurs, Gautier Map ressent le besoin d'introduire son prologue en opposant son sort à ceux des anciens. Son originalité ne lui paraît pas pouvoir s'exprimer, ni son désir de parler de son temps. Les exemples des anciens apparaissent alors plutôt comme des freins à sa création littéraire, alors qu'ils nourrissent au contraire celle de Jean de Salisbury, et Gautier Map ne semble pas trouver son bonheur dans les effets de ces aiguillons et aliments de la vertu, qui ravissent tant son aîné.

Gautier Map, dans un autre prologue, celui de la troisième *distinctio*, s'exprime avec plus de précision sur l'usage de l'*exemplum* :

*Cum a palatii descendunt palatini negociis, regalium operum immensitate defessi, placet eis ad humilium inclinari colloquia, ludicrisque leuare pondera seriorum. Hoc tibi uultu placeat, cum a philosophice uel diuine pagine senatu respiraueris, uoluminis huius inuolubiles et exangues inepcias uel audire uel legere recreacionis et ludi gracia. [...] Scribere iubes posteris exempla quibus uel iocunditas excitetur uel edificetur ethica. Licet impossibile michi sit hoc mandatum, quia 'Pauper poeta nescit antra Musarum', non difficile legere uel scribere quod bonis sua faciat utile bonitas (cum omnia bonis cooperentur in bonum [Rom 8, 28]) nec terre bone mandare semina que proficiant. Sed quis animum nequam et discolum excolat, cum*

<sup>25</sup> *Ioannis Saresberiensis Policraticus I-IV*, éd. cit., p. 21, l. 1-12.

*dicat scriptura 'Acetum in nitro qui cantat carmina cordi pessimo.'* [Proverbes 25, 20] *Carmina cantauit Sadius ; placet audire ?*<sup>26</sup>

Lorsque que les officiers du palais quittent les hautes sphères palatines, fatigués par l'ampleur des affaires royales, il leur plaît de prêter attention aux conversations des humbles et d'alléger le poids des obligations au contact des distractions. *Ceci te réjouirait, quand tu aurais repris ton souffle loin du cénacle réuni autour de la page de philosophie ou de théologie, soit d'écouter soit de lire des bêtises sans noblesse ni substance pour ce qu'elles t'offrent de loisir et de distraction. [...] Tu m'ordonnes d'écrire pour les générations à venir des exemples au moyen desquels exciter la joie ou édifier la morale. Bien qu'il me soit impossible de faire ce qui m'est demandé, parce que « le pauvre poète ne connaît pas l'ancre des Muses », il n'est pas difficile de lire ou d'écrire ce que sa bonté rend utile pour les bons (puisque tout concourt au bien pour les bons [Rom 8, 28]) ni de confier à une bonne terre des semences pour qu'elles s'épanouissent.* Mais qui cultiverait un esprit méchant et rebelle, alors que l'écriture dit « Il met du vinaigre sur du nitre celui qui chante des poèmes avec un cœur très mauvais » [Proverbes 25, 20] ? Sadius a chanté des poèmes ; te plaît-il de les entendre ?

Des parallèles textuels précis entre ce passage et le début du prologue de Jean de Salisbury – parallèles dont aucune mention ne semble exister dans la critique – sont rendus remarquables par leur concentration dans une seule phrase de Gautier Map : *Scribere iubes posteris exempla quibus uel iocunditas excitetur uel edificetur ethica.* La mention de la *iocunditas* semble en effet faire écho à l'adjectif au superlatif par lequel Jean de Salisbury entame son prologue (*iocundissimus*), tandis que les *exempla* destinés aux *posteris* sont à comparer aux *exempla maiorum* de Jean, que l'effort des écrivains a transmis *ad posteros*. Ces parallèles, qui s'appuient sur des mots relativement banals, pourraient ne pas convaincre totalement. Ils sont toutefois à prendre en considération avec l'appui de plus nombreux, que l'on peut relever dans la suite du prologue de Jean :

*Ad haec in dolore solatium, recreatio in labore, in paupertate iocunditas, modestia in diuitiis et deliciis fidelissime a litteris mutuatur. Nam a uitiiis redimitur animus, et suauis et mira quadam etiam in aduersis, iocunditate reficitur, cum ad legendum uel scribendum utilia mentis intendit acumen.*<sup>27</sup>

Les lettres procurent très fidèlement la *consolation* à la douleur, le loisir dans le travail, la joie dans la pauvreté, la modestie dans la richesse et les plaisirs. En effet, l'âme est rachetée des vices et est aussi raffermie dans l'adversité par une *joie* douce et admirable, lorsqu'elle tend la pointe de son esprit pour lire ou écrire des choses utiles.

Et :

*Sic enim cum ineptias suas lector uel auditor agnosceret, illud ethicum reducet ad animum, quia mutato nomine de se fabula narratur.*<sup>28</sup>

<sup>26</sup> Walter Map, *De nugis curialium. Courtiers' Trifles*, éd. cit., p. 210.

<sup>27</sup> *Ioannis Saresberiensis Policraticus I-IV*, éd. cit., p. 22, l. 35 à 39.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 23, l. 78 à 80.

Ainsi, lorsque *le lecteur ou l'auditeur* reconnaîtra ses propres *bêtises*, cela le conduira vers une âme *morale*, parce que la fable parle de lui sous un autre nom.

Les mots en évidence résonnent avec d'autres présents soit dans la phrase de Gautier Map soulignée plus haut, pour *ethica*, soit dans les lignes environnantes. C'est ainsi que le membre de phrase *inepcias uel audire uel legere recreacionis [...] gracia* est élaboré à partir des expressions suivantes du prologue de Jean de Salisbury : *recreatio in labore* et *ineptias suas lector uel auditor agnoscet*.

Gautier Map se sert du terme *exempla*, dont il déclare la composition impossible pour lui, afin de marquer la distance qui sépare le projet « antique » de Jean de Salisbury de son projet « moderne ». Il illustre sa décision dans la suite de la troisième *distinctio*, par l'adoption d'un format et d'un ton loin de ceux de l'*exemplum* traditionnel : d'abord en y présentant des textes en moyenne plus longs que ceux contenus dans les autres *distinctiones*, dans un format proche de celui du conte, et en y développant ensuite, dans le très important premier récit, une réflexion anti-courtoise tout en usant des caractéristiques d'un récit de chevalerie<sup>29</sup>. Ce conte de *Sadius et Galon*, censé entériner le refus d'user du récit exemplaire, contient sous forme de ce qui ne peut être qu'un clin d'œil, deux des quatre attestations d'*exemplar* que compte le *De nugis curialium*. Ces occurrences, qui interviennent très peu innocemment dans la première et la dernière phrases du conte<sup>30</sup>, prennent le sens banal d'« exemple ». Il paraît difficile cependant de ne pas les entendre résonner en contrepoint des fameux *exempla* auxquels il est impossible à Gautier de recourir. Si Jean de Salisbury utilise dans le *Policraticus* de nombreuses fois le terme *exemplum* (plus d'une centaine), il ne se sert que cinq fois d'*exemplar*<sup>31</sup>. Gautier Map, par contre, restreint drastiquement son usage de l'un et de l'autre

<sup>29</sup> Cf. Gautier Map, *Contes pour les gens de cour*, op. cit., p. 58-70.

<sup>30</sup> Walter Map, *De nugis curialium. Courtiers' Trifles*, éd. cit., p. 210 et 212 : *Sadius et Galo, moribus etate forma pares, et armorum eruditi sciencia priscique generis nobilitate preclari, paribus alterutrum se diligebant et honestis amoribus, unde satis inter aduersa probati, remotis erant et proximis exemplar et prouerbium* ; « Sadius et Galon, pareils en mœurs, âge et beauté, formés dans la sciences des armes et très illustres par la noblesse d'une souche ancienne, s'aimaient l'un l'autre comme des pairs et d'un amour honnête, d'où, ayant largement fait leurs preuves parmi leurs adversaires, ils étaient *exemple* et proverbe aussi bien pour ceux qui vivaient éloignés que pour les plus proches. » Et p. 244 : *Sane iusto Dei iudicio fine bono gauisus est Galo, Venerisque fornace decoctus pudicie purissimum exemplar enituit ; et reuelatis regina maliciis merito fleuit, in derisum et fabulam omnis ocii conuersa* ; « C'est à bien juste titre que Galon s'est félicité finalement du bon jugement de Dieu et, décanté dans le four de Vénus, qu'il a brillé comme le plus pur *exemple* de pudeur ; et la reine, une fois sa malice révélée, a pleuré à bon droit, tournée en dérision et devenue fable divertissante pour tous. »

<sup>31</sup> À deux reprises, il s'agit de la même citation du Deutéronome (17, 18 ; cf. *Policraticus* IV, 4 et 6), où le mot a le sens de copie ; Jean utilise encore une fois le terme dans le même sens pour gloser le passage (IV, 6). À deux autres reprises, le terme *exemplar* est utilisé pour désigner une personne, saint Valérius (VII, 19) ou Théodose (aussi dans IV, 6, chapitre dans lequel la citation du Deutéronome est commentée), respectivement exemples de martyr et de vertu.

terme<sup>32</sup>. En choisissant alors d'utiliser, dans le récit qui suit directement sa déclaration selon laquelle il lui est impossible d'user d'*exempla*, deux fois *exemplar*, un terme parfois synonyme mais peu convoqué par Jean de Salisbury, il parodie avec beaucoup d'ironie et de subtilité la pratique exemplaire de son aîné. Ce qu'il convient de comprendre en effet, c'est que Gautier, tout en présentant malgré tout une sorte d'*exemplum*, refuse de prétendre à l'édification par ce biais, affirmant dans son prologue que les *ineptiae* sont là pour la *recreatio*, non pas pour l'*ethicum*, s'opposant absolument à la phrase de Jean de Salisbury dont il réutilise les termes :

*Sic enim cum ineptias suas lector uel auditor agnoscet, illud ethicum reducet ad animum, quia mutato nomine de se fabula narratur.*<sup>33</sup>

Ainsi, lorsque le lecteur ou l'auditeur reconnaîtra ses propres bêtises, cela le conduira vers une âme morale, parce que la fable parle de lui sous un autre nom.

Gautier affirme n'avoir pas d'autre ambition que de s'adresser aux *boni*, qui sauront tirer l'*utile* de ses récits (il est bon de noter que la citation paulinienne [Rom 8, 28] sur laquelle Gautier Map s'appuie ne contient pas le substantif *boni*, mais l'expression *diligentes Deum*). La conclusion qui fait suite au conte de *Sadius et Galon* confirme très clairement l'option élitiste défendue dans le prologue :

*Fatua forsitan hec uidebitur et friuola narracio, sed fatuis et friuolis, quibus nichil proponimus ; de talibus forte nobis erit sermo cum inciderit, at non talibus. Quod possumus et scimus benignis (et) argutis inpendimus, scientes quod absinthium et thimum argumentosa degustet apis, ut electos ex amaris et dulcibus conferat in thesaurum sapientie fauos, ex friuolis his, et a Deo sibi data gracia colligens quatinus eligat et diligit amaras iusticie uias, ut Galo, nec obstinate cum regina probrosis contendat inherere deliciis, eritque carmen cordi cantatum optimo.*<sup>34</sup>

Ce récit semblera peut-être sot et frivole, mais aux sots et aux frivoles, à qui nous ne proposons rien ; notre discours portera peut-être à l'occasion sur de telles personnes, mais ne leur sera pas destiné. Ce que nous pouvons et ce que nous savons, nous le consacrons aux personnes bienveillantes et fines, qui savent que l'abeille subtile goûte l'absinthe et le thym pour apporter dans le trésor de la sagesse des rayons de miel empruntés à l'amertume et à la douceur ; elle butine, de ces frivolités et par la grâce que Dieu lui a donnée, de quoi emprunter et aimer les chemins amères de la

---

<sup>32</sup> Il n'utilise *exemplum* que cinq fois, jamais dans la première *distinctio*, ni dans la dernière, deux fois dans la deuxième avec à chaque occurrence un sens banal (II, 2 [p. 134] et II, 12 [p. 156]), une fois dans le prologue de la troisième distinction pour, comme nous l'avons vu, repousser l'usage des récits exemplaires d'un certain genre (III, prol. [p. 210]) et deux fois dans la quatrième, une fois avec un sens banal et une fois seulement dans la *Dissuasio Valerii*, dans un véritable contexte d'*exemplum*, comme nous allons le voir (IV, 3 [p. 304], et IV, 15 [p. 390]). Quant au terme *exemplar*, il n'apparaît que quatre fois : deux fois donc dans *Sadius et Galon* (III, 2 (p. 212) et III, 2 (p. 244)) et deux fois dans la *Dissuasio Valerii* (IV, 3 [p. 298] et IV, 3 [p. 308]).

<sup>33</sup> *Ioannis Saresberiensis Policraticus I-IV*, éd. cit., p. 23, l. 78 à 80.

<sup>34</sup> Walter Map, *De nugis curialium. Courtiers' Trifles*, éd. cit., p. 244 et 246.

justice, comme Galon, et de quoi ne pas céder et rejoindre constamment les délices infâmes en compagnie de la reine : et on obtiendra un poème chanté pour un cœur excellent.

Gautier Map semble donc considérer que son lecteur idéal est apte à faire son miel de ses écrits sans la nécessité du lourd appareillage que représente le recours systématique à l'*exemplum*. C'est donc de manière parfaitement paradoxale que le texte de Gautier Map qui a le plus circulé, sous un autre nom que le sien, soit un traité tout ce qu'il y a de plus « exemplaire ».

### L'« exemple » de Jules César

Le texte de la *Dissuasio Valerii ad Ruffinum philosophum ne uxorem ducat*<sup>35</sup> – « lettre de Valérius pour dissuader le philosophe Rufin de se marier » – a un statut à part au sein du *De nugis curialium*. C'est le seul chapitre de l'œuvre pour lequel la tradition manuscrite est multiple, ce petit pamphlet anti-matrimonial ayant circulé indépendamment du reste du texte<sup>36</sup>, et c'est le seul passage où Gautier Map use à ce point de l'*exemplum* issu de la tradition antique. Dans une longue suite d'*exempla*, empruntés principalement à l'histoire de l'Antiquité et à la mythologie, Gautier va tenter de convaincre son correspondant du danger du mariage. Les *exempla* seront tous interprétés dans le même sens : si la femme présentée cause le malheur de son mari (ce qui est le plus souvent le cas), c'est une preuve que le mariage est à éviter ; si la femme est vertueuse, il ne faut pas s'y fier, de telles femmes n'existent plus. Jean-Yves Tilliette analyse ainsi le parti pris du texte, dans son article déjà mentionné sur l'*exemplum* rhétorique :

Notre texte relève [...] du genre de la controverse, et de la controverse entre deux positions incompatibles, inconciliables. Voire. [...] L'interprétation de tous les *exempla* sera parfaitement univoque, unilatérale. Pourquoi, dans ces conditions, avoir placé le discours sous le signe (rhétorique) du débat contradictoire, de la *disputatio in utramque partem* ? C'est, je pense, afin de pousser à la limite les règles implicites du discours exemplaire. De façon évidemment parodique, ce qui est mimé ici, ce sont les raisonnements du type de ceux que l'on rencontre dans le *Policraticus*, [...]. Ou : comment le raisonnement exemplaire est toujours susceptible de se muer en discours terroriste.<sup>37</sup>

L'imitation de Jean de Salisbury n'aurait donc pour but que de parodier la méthode exemplaire, autre manière de s'en distancer, de la même façon que l'imitation d'un récit courtois permet de prendre le contre-pied de certaines caractéristiques du genre et de le critiquer de l'intérieur<sup>38</sup>.

<sup>35</sup> *De nugis curialium*, IV, 3.

<sup>36</sup> Cf. Walter Map, *De nugis curialium. Courtiers' Trifles*, éd. cit., p. xlvii-xlix.

<sup>37</sup> J.-Y. Tilliette, art. cit., p. 56-57.

<sup>38</sup> Jean-Yves Tilliette (art. cit., p. 57) ajoute à ce propos : « Il entre évidemment beaucoup d'ironie dans une telle démarche, ce qui n'étonnera pas de la part d'un homme habitué à subvertir de l'intérieur les règles des genres littéraires qu'il pastiche. »

Mais de quelle manière exactement se met en place cette parodie ? Jean-Yves Tilliette souligne l'ironie qu'il y a dans le choix du sujet, d'une dignité bien inférieure à celle du projet politique et éducatif qui motive la rédaction du *Policraticus*, et l'ironie qui caractérise le traitement de certains épisodes<sup>39</sup>. Hélas pour nous, même sur l'ensemble du *De nugis curialium*, les éditeurs de Gautier Map ne signalent guère d'épisodes qui pourraient être rapprochés d'épisodes du *Policraticus*, dans l'espoir d'observer de près la mise en place de l'écriture parodique de Gautier. Les trois passages qui sont tout de même signalés dans l'*Index of quotations and allusions* (p. 525) – et malgré la présence de l'un d'eux au cœur de la *Dissuasio Valerii*<sup>40</sup> – ne contiennent pas de parallèles textuels qui prouveraient une volonté d'imitation, au contraire de ce que nous avons vu pour certains extraits programmatiques des deux auteurs. Un paragraphe de la *Dissuasio*, au sujet duquel les éditeurs et la critique ne semblent rien signaler, présente pourtant autant d'étranges similitudes que d'intrigantes différences avec le premier chapitre du livre II du *Policraticus*.

Dans son ouvrage, Jean de Salisbury s'attache à montrer, selon le titre donné au chapitre, que « les présages sont vains et que les faits répondent toujours à chacun en fonction de sa foi » (*Omina vana esse, et res ex fide sua cuique respondere*)<sup>41</sup>. Après avoir déclaré qu'il était d'accord avec le proverbe qui dit : « celui qui croit aux songes et aux augures n'aura jamais l'esprit tranquille » (« *Qui somniis et auguriis credit, nunquam fore securum.* » *Ego sententiam et verissimam et fidelissimam puto*), Jean de Salisbury s'applique à illustrer la première partie de son titre, c'est-à-dire la vanité des présages. Puis, dans la seconde partie de son chapitre, il enchaîne avec l'illustration de la dernière partie de son titre, « que les faits répondent toujours à chacun en fonction de sa foi ». La transition s'opère autour des gestes miraculeux accomplis par les saints, signes divins que Jean compare aux présages mais qu'il distingue de ceux-ci. Le lecteur attentif notera au passage l'usage par Jean de Salisbury de la même citation, extraite de l'épître aux Romains (8, 28), dont se sert Gautier Map dans le prologue de la troisième *distinctio* pour exprimer qu'il ne lui est pas nécessaire de recourir aux *exempla* pour concourir au bien des bons ; mais Jean, de son côté, s'abstient d'en modifier les termes :

---

<sup>39</sup> Cf. J.-Y. Tilliette, *ibid.* ; l'exemple d'ironie dans le traitement du sujet est le suivant, toujours p. 57 : « lorsqu'il apprend, par l'exemple de Titius et Canius [Walter Map, *De nugis curialium. Courtiers' Trifles*, éd. cit. p. 300 et 302], qu'il vaut mieux, tout compte fait, avoir quantité de maîtresses plutôt qu'une seule femme légitime, le lecteur le plus obtus s'imaginera bien qu'il y a anguille sous roche... »

<sup>40</sup> Cf. Walter Map, *De nugis curialium. Courtiers' Trifles*, p. 42-43, à propos de Gautier Map I, 15, où l'auteur évoque le même fait historique que Jean de Salisbury en II, 5 ; *ibid.* p. 168-169, à propos de Gautier Map II, 17 et de Jean de Salisbury VI, 6, où le fossé d'Offa est mentionné ; *ibid.*, p. 304-305 (signalé aussi par J. Berlioz, « 'Item, ad hoc facit exemplum Aristotelis...' Les *exempla* des philosophes chez le dominicain Étienne de Bourbon († 1261) », *Exempla docent, Les exemples des philosophes de l'Antiquité à la Renaissance, op. cit.*, p. 163-186 [p. 184-185 pour le parallèle]), à propos de Gautier Map IV, 3 et de Jean de Salisbury VI, 23, qui racontent tous deux mais de manière assez différente l'histoire de la prostituée Lais (cf. aussi Aulu-Gelle, I, 8).

<sup>41</sup> *Ioannis Saresberiensis Policraticus I-IV*, éd. cit., II, 1, p. 71-73.

*Haec equidem et similia non modo licita sed et utilissima sunt. Alia uero non tam contemnenda quam fugienda. Certum siquidem est quod diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum [Rom 8, 28]. Infideles autem et reprobos aut etiam haesitantes in fide multis permittit ludificationibus subiacere. Omnia tamen omina tantum possunt quantum excipientis fides permittit. Vnde et Iulius Caesar nullo augurio nullaque superstitione a quocumque incepto potuit absterreri. Contigit autem ut quandoque in Affricam nauigio proficiscens in egressu nauis prolaberetur. Verso itaque ad melius omine, teneo te, inquit, Affrica - Affricamque obtinuit. Praeterea Calpurnia uxor eius ea nocte quam is in terra ultimam gessit, uidit eum multis vulneribus confectum in sinu suo iacere rogansque ut die sequenti a curia abstineret non obtinuit, ne ille in uita sua aliquid timidum, quocumque auspicio egisse videretur. In excidio Massiliensium lucum qui diis sacratus habebatur primus ausus est caedere, probans se ab omni superstitione alienum. Beatus quoque Marcus evangelizandi causa Alexandriam proficiscens, cum navem egressus rupisset calcem, gratias agens iter suum expeditum esse protestatus est. Si quis revocatur inter eundem, non ob hoc (si quid in nomine Domini fuerat inchoatum) praetermittat, nisi forte omnem revocationem ominosam esse corvi persuadeatur exemplo, qui coloris amisit venustatem, dum revocatus a cornice progredi maluit quam manere. His vero mens nugis incauta seductitur sed fidelis nequaquam adquiescit.<sup>42</sup>*

Assurément, ces signes et d'autres similaires sont non seulement licites mais aussi extrêmement utiles. Mais d'autres doivent non tant être méprisés que fuir. Il est assurément certain que *toute chose concourt au bien pour ceux qui aiment Dieu* [Rom 8, 28]. Quant à Lui, Il permet que les infidèles, les réprouvés et même ceux qui sont hésitants dans leur foi soient soumis aux mystifications. Pourtant, tous les présages ont un pouvoir équivalent à celui que leur accorde la foi de celui qui les reçoit. Et, pour cette raison, Jules César n'a pu être détourné d'une quelconque entreprise par aucun augure ni aucune superstition. En effet, il arriva qu'une fois, partant pour l'Afrique en bateau, il glissa à la sortie du navire. C'est pourquoi, le présage ayant été retourné pour le meilleur, il dit : « Je te tiens, Afrique », et il obtint l'Afrique. Par ailleurs, sa femme Calpurnia eut la vision, lors de la dernière nuit qu'il passa sur terre, de son mari étendu contre sa poitrine, atteint de nombreuses blessures ; elle lui demanda de s'abstenir de se rendre à la curie le jour suivant, sans succès, parce qu'il ne voulait pas sembler laisser la crainte guider sa vie au moyen d'un quelconque auspice. A l'occasion de la chute de Marseille, il fut le premier à oser couper le bois qui avait été consacré pour les dieux, prouvant qu'il était étranger à toute superstition. Saint Marc aussi, gagnant Alexandrie pour porter l'Évangile, alors qu'il avait rompu sa sandale en sortant du navire, se confondit en remerciements, confirmé qu'il était que son chemin avait été débarrassé des entraves. Si quelqu'un est rappelé sur son chemin, qu'il ne renonce pas à cause de cela (s'il avait entrepris quelque chose au nom du Seigneur), sauf s'il est d'aventure persuadé que tout rappel est un présage à suivre, à l'exemple du corbeau d'Ovide, qui a perdu sa belle couleur, lorsque, rappelé par la corneille, il a préféré continuer

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, éd. cit., p. 72-73, l. 31-56.

que demeurer. Un esprit imprudent se laisse séduire par ces *nugae*, mais une âme fidèle n'y adhère jamais.

Dans ces quelques lignes, qu'il importait de citer en entier pour les étudier dans leur ensemble, Jean loue la résistance du sage face au présage qui pourrait le faire dévier de sa voie. L'essentiel des *exempla* est emprunté à la vie de Jules César<sup>43</sup> : le lecteur peu familier de l'usage exemplaire ou peu convaincu de la pertinence de cet usage s'étonnera, ou s'offusquera, de voir que Jean de Salisbury ne retient pas systématiquement la question des conséquences pour valoriser ses *exempla*. Si le fait que César obtienne bel et bien l'Afrique malgré sa chute malvenue est sans conteste avancé comme une preuve qu'il était bon de négliger une lecture négative du présage, le dernier *exemplum* n'évoque tout simplement pas d'éventuelles conséquences de l'action « sacrilège » du conquérant, tandis que l'*exemplum* central montre que la « constance » du dictateur le conduit à affronter la mort. Les deux *exempla* qui suivent peuvent même sembler se contredire, puisque si Marc fait bien de ne pas se laisser détourner de sa mission évangélique, le corbeau ovidien est largement perdant de ne pas avoir écouté la corneille. Bien sûr, on comprend que l'attitude de Marc, dictée par son engagement auprès de Dieu, échappe à la comparaison avec un *exemplum* tiré de la mythologie païenne. Quel chrétien oserait en effet prétendre tirer parti de l'erreur d'un corbeau pour renoncer à un projet conduit sous l'autorité divine ? Ce qui reste néanmoins troublant, bien que propre aux habitudes de Jean de Salisbury, c'est de voir que les *exempla* sont convoqués au service d'un propos précis et ne peuvent pas être interprétés en dehors de ce contexte, sous peine de sembler contradictoires<sup>44</sup>.

Il a déjà été avancé que c'est cette même méthode de composition qui oriente la *Dissuasio Valerii*. Voyons ce que Gautier Map opère en convoquant Jules César, quand il s'agit de convaincre son correspondant amoureux de prêter une réelle attention à ses mises en garde contre le mariage :

*Iulius Cesar, cuius amplitudini artus fuit orbis, die qua nobile filium ipsius causa est occare seua nimis Atropos, Tongilio humili quidem sed diuino, quia stilos predocenti, aurem humiliter inclinavit in ualuis Capitolii ; quod si et animum, penas ei dedissent, quibus ipse. Tu uero michi stilorum tuorum prenuncio aurem inclinas ut aspis ueneficis ; animum adhibes ut aper latratibus. [...] Humilia te sodes ad modum humilitatis eius, qui totum sibi mundum humiliavit, et audi amicum tuum. Et*

---

<sup>43</sup> L'*exemplum* africain est emprunté à Suétone (*Iul.* 59) ; celui lié au présage funeste est tiré de Valère Maxime (1, 7, § 2) et le dernier sur la prise de Marseille est inspiré de Lucain (*Phars.* 3, 436). Les deux autres *exempla* se trouvent, pour la sandale de Marc, dans les *Acta sanctorum*, sous le 3 avril (348A) ; pour le corbeau d'Ovide, au livre 2 des *Métamorphoses* (547 sqq).

<sup>44</sup> Il faut souligner malgré tout la conscience évidente qu'avait Jean de Salisbury de la limite de ce genre d'usage exemplaire et la dénonciation délicieusement ironique qu'il en fait, au sein même du *Policraticus* : cf. l'intervention de Jean-Yves Tilliette au sujet du chapitre 19 du livre VII, dans le cadre du VI<sup>e</sup> Congrès du Comité International de Latin Médiéval sur le thème *Auctor et auctoritas in Latinis Medii Aevi litteris*, qui a eu lieu du 10 au 14 novembre 2010 à Bénévent : « L'autorité a un nez de cire. L'élection d'un évêque selon Jean de Salisbury (*Policraticus* 7, 19) ».

*si Cesarem errasse credis, quia consilio non credidit, exaudi et attende quid aliis contigerit, ut tibi prosit eorum lesio. Indempnis est enim castigacio quam persuadent exemplaria. Nescio quo refugio tutus es, aut quo asilo torpescis. Cesar immisericordes perfidos repperit et non est reuersus ; tu, si unquam tale gignasium euasisti, pios impios inuenisti.*<sup>45</sup>

Jules César, pour l'ambition de qui le monde était étroit, le jour où la trop cruelle Atropos osa faucher le noble fil de sa vie, prêta humblement son oreille, aux portes du Capitole, à Tongilius, humble certes mais divin, parce qu'il avait prédit les stylets ; si César avait aussi prêté son attention, ils auraient été châtiés, ceux qui l'ont châtié. Mais toi, tu prêtes ton oreille vers moi qui t'annonce les stylets qui te menacent comme l'aspic aux magiciens ; tu m'accordes ton attention comme le sanglier aux chiens qui aboient. [...] Humilie-toi, compagnon, sur le modèle de l'humilité de celui qui a humilié le monde entier devant lui, et écoute ton ami. Et si tu crois que César s'est trompé, parce qu'il n'a pas cru un conseil, écoute et prête attention à ce qui est arrivé aux autres, pour que leur blessure te soit utile. Sans dommage est en effet la correction que délivrent les récits exemplaires. Je ne sais pas dans quel refuge tu es protégé, ou en quel asile tu sommeilles. César a trouvé des traîtres sans pitié et n'est pas revenu ; toi, si jamais tu as échappé à un tel champ de bataille, tu as trouvé des impies qui se sont montrés pieux.

Si Jean de Salisbury donnait raison à César d'avoir choisi de ne pas se fier aux présages, Gautier Map, lui, cherche au contraire à montrer à son correspondant qu'il aurait tort de ne pas prêter attention à ses mises en garde, comme César a eu tort de ne pas prêter attention à Tongilius. Il n'est pas véritablement question chez Gautier de présages (même si Tongilius est *diuinus* et capable de *predocere*), mais de la capacité d'écoute : si César a tendu l'oreille (*aurem inclinavit*), il a négligé de faire de même avec son esprit (*animus*) et n'a pas accordé sa confiance au conseil qui lui était donné (*consilio non credidit*). Sans reprendre aucune des sources de Jean de Salisbury<sup>46</sup>, Gautier Map revient pourtant à l'interprétation de l'*exemplum* suggérée par Valère Maxime (1, 7, § 2), selon laquelle Auguste apprend, de l'exemple tragique de César, l'utilité de se fier à un rêve.

La similitude entre ces deux passages qui mettent à contribution la mort annoncée de Jules César ne peut pas être fortuite, et ce d'autant moins si on prête attention au fait que l'un des rares usages des termes *exemplum/exemplar* par Gautier Map intervient dans cet extrait, dans un troublant parallélisme avec le texte de Jean de Salisbury :

*Indempnis est enim castigacio quam persuadent exemplaria.*

Sans dommage est en effet la correction que délivrent les récits exemplaires.  
*nisi forte omnem revocationem ominosam esse corvi persuadeatur exemplo.*

<sup>45</sup> Walter Map, *De nugis curialium. Courtiers' Trifles*, éd. cit., p. 298.

<sup>46</sup> Il semblerait que Tongilius provienne de l'imagination de Gautier Map, cf. Walter Map, *De nugis curialium. Courtiers' Trifles*, éd. cit., p. 298, n. 1.

sauf s'il est d'aventure persuadé que tout rappel est un présage à suivre, à l'exemple du corbeau d'Ovide.

Si la volonté d'imitation, ou du moins d'allusion, semble évidente, son interprétation est plus délicate à analyser. Il paraît probable que Gautier Map cherche, dans sa démarche en vue «de pousser à la limite les règles implicites du discours exemplaire», soulignée par Jean-Yves Tilliette, à pointer le paradoxe présent dans la fin de chapitre de Jean de Salisbury. Devant le peu d'importance accordée par Jean aux conséquences du mépris pour les présages, Gautier Map choisit, avec un peu de mauvaise foi, de renverser le propos en choisissant de faire de César un exemple à ne pas suivre, à cause de l'attention portée aux conséquences. César devient le corbeau du *Policraticus*, autre exemple ambigu, qui pouvait sembler, toujours avec une certaine mauvaise foi, venir contredire *in extremis*, mais sans conséquence pour la conclusion, le contenu du chapitre. L'observation attentive des lignes qui encadrent le parallélisme indiqué ci-dessus pourrait nous conduire à étendre l'idée d'une réécriture en parallèle sur l'ensemble de la fin du paragraphe. Alors même que les dernières lignes de Gautier sont obscures<sup>47</sup> et ne semblent pas contenir, de l'avis des traducteurs ou des éditeurs, de citations ou d'allusions à d'autres textes, il apparaît qu'une lecture en relation avec le propos final de Jean de Salisbury pourrait éclairer l'étrange fin de paragraphe de Gautier Map :

*Si quis revocatur inter eundem, non ob hoc (si quid in nomine Domini fuerat inchoatum) praetermittat, nisi forte omnem revocationem ominosam esse corvi persuadeatur exemplo, qui coloris amisit venustatem, dum revocatus a cornice progredi maluit quam manere. His vero mens nugis incauta seducitur sed fidelis nequaquam acquiescit.*<sup>48</sup>

*Et si Cesarem errasse credis, quia consilio non credit, exaudi et attende quid aliis contigerit, ut tibi prosit eorum lesio. Indempnis est enim castigacio quam persuadent exemplaria. Nescio quo refugio tutus es, aut quo asilo torpescis. Cesar immisericordes perfidos repperit et non est reuersus ; tu, si unquam tale gignasium euasisti, pios impios inuenisti.*<sup>49</sup>

Les termes en évidence illustrent les parallèles repérables entre les deux textes, certains plus évidents que d'autres, il faut bien l'avouer. Pour la première des

---

<sup>47</sup> Les deux auteurs des traductions françaises consultées s'abstiennent de commentaires mais ne livrent pas à mon avis une traduction vraiment explicite (« Sans dommage est en effet la correction, quand c'est l'exemple qui la procure. Je ne sais dans quel refuge tu t'abrites, ou dans quel asile tu t'engourdis. César tourna les yeux vers des parjures impitoyables, et il ne revint plus : pour toi, si jamais tu t'évades d'un semblable terrain de lutte, tu auras découvert que les pieux y sont impies. » Marylène Perez, *Contes de courtisans*, op. cit., p. 185 ; « Les corrections contenues dans les livres d'exemples ne font pas de mal. Je ne connais ni le refuge dans lequel tu te sécurises ni l'asile où tu languis. César trouva des traîtres impitoyables et il n'en revint pas ; toi, si jamais tu as pu t'échapper d'un tel champ de bataille, tu as trouvé que les bons étaient mauvais. » ; Gautier Map, *Contes pour les gens de cour*, op. cit., p. 231), tandis que les éditeurs admettent que « the argument of this passage is obscure ». Walter Map, *De nugis curialium. Courtiers' Trifles*, éd. cit., p. 298, n. 3.

<sup>48</sup> *Ioannis Saresberiensis Policraticus I-IV*, éd. cit., p. 72-73, l. 31-56.

<sup>49</sup> Walter Map, *De nugis curialium. Courtiers' Trifles*, éd. cit., p. 298.

phrases à comparer, on relèvera d'abord assez clairement : un *si*, qui invite la personne mise en garde à prendre position par rapport aux *exempla* exposés précédemment, suivi de l'introduction d'une raison (introduite ici par *ob*, là par *quia*), puis enfin un ordre qui pousse le lecteur à agir en fonction de la conviction qu'il aura acquise (exprimé une fois par un subjonctif, l'autre par un impératif).

Interviennent ensuite les occurrences des termes *exemplum* et *exemplaria*, qui amènent, chez Jean de Salisbury, un contre-exemple à négliger (le corbeau), chez Gautier Map, une généralité (« sans dommage est en effet la correction que délivrent les récits exemplaires »). Ce dernier se distancie ici du propos de son modèle puisqu'il prétend donner tort à César ainsi qu'au corbeau. Alors que le corbeau aurait bien dû demeurer (*manere* chez Jean de Salisbury), Gautier Map s'interroge sur les possibilités qu'a son correspondant de rester à l'abri : *Nescio quo refugio tutus es, aut quo asilo torpescis*.

Finalement, quand Jean de Salisbury conclut qu'« un esprit imprudent se laisse séduire par les *nugae* que sont les présages, Gautier Map souligne le sort funeste que l'incrédule César a rencontré. Et quand pour Jean, ce sont les personnes munies d'une *mens fidelis* qui refusent de prêter attention aux présages, pour Gautier, son ami philosophe n'aura évité le drame que parce que *pios impios inveni[t]*. Cette étrange expression, équivoque et obscure, doit logiquement être lue en relation avec les *immisericordes perfidi* que César a rencontré de son côté. Mais si les termes se précisent et se complètent dans le cas des ennemis de César, rendant peu pertinente la question de savoir lequel est substantivé et lequel est adjectif, *pii* et *impii* s'opposent franchement dans la mystérieuse expression finale. Que signifie l'expression et qui peuvent bien être les individus désignés si on lit *pios* comme un substantif, ce que font les traducteurs des ouvrages mentionnés ? Même si l'ordre des mots surprend alors davantage, il pourrait être plus explicite de lire *impios* comme étant le substantif et de comprendre alors que ces *impii* sont ceux qui s'opposent aux personnes dotées de *mentes fideles* mentionnées par Jean de Salisbury, c'est-à-dire à ceux que ce dernier félicite de ne prêter aucune attention aux *nugae*. Pour Gautier, qui cherche, au contraire, à convaincre son correspondant qu'il vaut la peine de prêter attention aux *nugae* que sont les présages, les *pii impii* seraient ceux qui, en se montrant sensibles au bon sens de certains présages, savent ainsi, malgré une marque d'impiété, trouver le bien auquel concourt toute chose, suivant pieusement en cela le précepte énoncé dans la lettre aux Romains (8, 28).

Cette interprétation pourrait être renforcée par un intertexte. Dans le troisième livre des *Louanges de Dieu*, Dracontius entame une liste d'*exempla*, tirés de l'histoire de Rome et destinés à illustrer les traits d'héroïsme de certains de ses citoyens, par l'évocation de Lucius Junius Brutus. Le Brutus en question n'est certes pas celui qui fut partie prenante du complot qui coûta la vie à César, mais l'homonymie entre les noms des deux personnages est un premier lien superficiel entre les textes de Gautier Map et de Dracontius. Mais le lien le plus probant entre les deux textes est lexical :

*Optima nam uindex exempla ac pessima Brutus,  
horror amorque nouus, ciuis pius, impius auctor,  
iure pater patriae, natis et regibus hostis  
atque pudicitiae laesae castissimus ultor*

*post regale nefas, quod castae ingessit adulter,  
iure maritali genialis praedo pudoris.* (Drac. 3, 324-329)

Car Brutus le justicier fournit le meilleur et le pire des exemples : inspirant une horreur et un amour sans égal, citoyen *intègre* mais *criminel* chef de famille, appelé à juste titre père de la patrie mais ennemi de ses fils tout autant que des rois, plein de vertu, il vengea la pureté outragée après l'attentat du prince, ce débauché qui abusa d'une femme vertueuse, ce voleur qui usurpa les droits du mari pour ruiner la chasteté de la couche nuptiale.<sup>50</sup>

Même si *pius* et *impius* ne portent pas sur les mêmes substantifs, on notera que – tout à fait parallèlement à ce qui se joue chez Gautier Map – les deux mots se côtoient directement et qualifient la même personne (les mêmes personnes chez Gautier Map). On pourra relever aussi l'intérêt global du passage en regard de la réécriture que Gautier Map a entreprise du passage de Jean de Salisbury : César, qui était un exemple à suivre chez ce dernier, devient un exemple à ne pas suivre chez Gautier Map. César peut ainsi, comme le Brutus de Dracontius, faire figure d'*optimum* ou de *pessimum exemplum*, selon l'aspect qu'on choisit de mettre en valeur.

Il est clair que l'effort que j'ai fourni pour tenter de donner du sens à la conclusion du passage de Gautier Map pourrait être perçu comme vain, si on considère que ce qui intéresse véritablement Gautier, c'est de critiquer l'usage des *exempla*, non pas de convaincre réellement son correspondant de prêter attention à son discours... On admettra cependant que c'est bien parce que Gautier a soigné la cohérence de son pamphlet que celui-ci a pu circuler avec tant de succès. En effet, le succès rencontré par le petit volume est dû à coup sûr bien plus à l'attrait exercé par l'efficacité de son discours misogyne, même s'il était perçu comme ironique, qu'à sa subtile critique de l'usage des *exempla* !

En conclusion, il apparaît que Gautier Map a eu à cœur de dénoncer ce que le recours systématique à l'*exemplum*, tel que Jean de Salisbury le pratiquait, lui semblait avoir de déplaisant : valorisation exagérée du passé au détriment de l'histoire récente, orientation outrancière de l'interprétation des *exempla* en fonction du but recherché ou encore négation de la capacité du lecteur à dégager de lui-même l'interprétation à tirer d'un récit.

Et, en tant qu'auteur affectionnant l'éclectisme et la variété, c'est en explorant diverses voies que Gautier Map a tenté d'exprimer ses réticences : d'une part au moyen de réflexions théoriques, au fil de ses interventions programmatiques, sur son impossibilité à recourir aux *exempla*, mais aussi sur l'importance de valoriser les événements récents et inédits ; d'autre part, dans ces écrits narratifs, par la mise en pratique d'autres modes de récit, explicitement distingués de l'*exemplum*, comme le conte de *Sadius et Galon*, par exemple, et par la parodie, illustrée par la composition de la *Dissuasio Valerii*.

---

<sup>50</sup> Dracontius, *Œuvres, tome II : Louanges de Dieu, livre III, Réparation*, éd. et trad. par Claude Moussy, Paris, Les Belles Lettres, 1988.

Le fil rouge à partir duquel Gautier Map tisse son illustration contre-exemplaire est sans conteste le *Policraticus* de Jean de Salisbury, auquel il renvoie aussi bien lorsqu'il réfléchit ouvertement à la question exemplaire, dans le prologue de la troisième *distinctio*, que quand il s'emploie, masqué, à la parodie du genre.

S'il fallait se fier aujourd'hui à la diffusion respective des manuscrits du *De nugis curialium* et du *Policraticus*, on serait vite enclin à conclure au succès sans appel du genre exemplaire, prouvé presque malgré lui par Gautier Map avec la diffusion de sa *Dissuasio Valerii*. Ce serait sans doute faire peu de cas de la particularité du texte du *De nugis curialium*, dont l'état d'inachèvement patent ne nous permet pas de savoir s'il a eu l'occasion de se faire connaître, ni comment. Peut-on vraiment être certain que Gautier Map n'a pas diverti et convaincu, en délivrant peut-être simplement ses *nugae* par oral, plus de courtisans de l'entourage Plantagenêt, séduits par des récits contemporains et surprenants, que le *Policraticus* de Jean de Salisbury n'aura eu, à la même époque, de lecteurs capables de suivre ses réflexions ardues jusqu'au bout des huit longs livres du *Policraticus* ?

Géraldine Châtelain  
Université de Genève